

QUELLES ÉVOLUTIONS POUR PROTÉGER LA SANTÉ DES AGRICULTEURS FACE A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

CONCLUSION

par Pierre **DE LÉPINAU**

C'était le thème de la séance publique du mercredi 22 janvier de l'Académie d'agriculture de France !

Les temps forts de cette rencontre :

Comprendre les risques :

- Dominique **Parent-Massin** professeure émérite en toxicologie, et Isabelle Thouvenin, toxicologue/expologue, ont présenté l'évolution des critères de réglementation et l'importance d'une mesure précise de l'exposition pour évaluer les risques avec rigueur.
- Catherine **Hill**, épidémiologiste statisticienne, a souligné la complexité des liens entre santé et exposition aux produits phytosanitaires, elle a partagé les résultats d'une méta analyse d'enquête de cohorte épidémiologiques qui indiquent que les cancers sont globalement moins fréquents chez les travailleurs agricoles que dans la population générale, à l'exception du cancer de la prostate chez les hommes (sans qu'un excès de risque soit considéré significatif pour ce dernier).

Réduire l'exposition :

- Olivier **Sanvido**, toxicologue au Secrétariat à l'économie helvétique, a présenté des outils innovants (plaquettes graphiques, applications mobiles, codes couleurs) pour accompagner les utilisateurs dans une gestion sécurisée, étape par étape.
- Gérard **Bernadac**, médecin conseiller à la MSA - Mutualité Sociale Agricole, a rappelé la difficulté mais aussi la nécessité de traduire ces consignes en actions concrètes dans un environnement agricole souvent contraignant, malgré les avancées techniques (robotisation, limitation des dérives).

Discussions et conclusions :

Les échanges ont souligné les progrès réalisés sur les équipements et la robotisation pour minimiser les contacts avec les produits, tant pour les opérateurs que pour l'environnement. Des progrès restent cependant à faire dans les bonnes pratiques de port des équipements de protection.

Pierre **de Lépinau** a rappelé que la prévention des risques passe d'abord par des mesures prises en amont par un cadre réglementaire limitant voir interdisant le recours aux substances les plus toxiques pour l'homme, Il a rappelé que, selon un rapport du ministère de la Transition écologique paru en 2023 , la part des quantités de substances actives classées CMR dans les

ventes totales de produits phytosanitaires en France est passée de 29,2 % en 2009 à 11,3 % en 2021.

Pierre a rappelé que les acteurs de la profession partenaires du Contrat de Solution se sont mobilisés en France depuis plusieurs années dans le cadre du projet « Campagne de prévention EPI », pour mieux informer les agriculteurs, harmoniser les préconisations, gérer les EPI usagés (Filière d'ADIVALOR mise en place en 2016). et la mise au point de nouveaux EPI dédiés au monde agricole, mieux adaptés .

Merci aux étudiants d'AgroParisTech pour leur présence. Une après-midi riche d'échanges !